

AXE SAINT-LÔ - COUTANCES

LES TRAVAUX DU « PONT DE LA TERRETTE » S'ACHÈVENT, L'AXE VA ROUVRIRE PROGRESSIVEMENT

Un affaissement du pont franchissant le cours d'eau « La Terrette » entre Saint-Gilles et Marigny, sur l'axe Saint-Lô – Coutances (RD972), avait été détecté le 23 septembre 2023. Des travaux de remplacement de l'ouvrage hydraulique ont débuté fin janvier, conduisant à la mise en place d'une déviation. Après 2 mois et demi de travaux, le chantier s'achève et la réouverture de la RD 972 interviendra progressivement du lundi 8 au mercredi 10 avril. Les deux sens de circulation seront rétablis le jeudi 11 avril au plus tard.

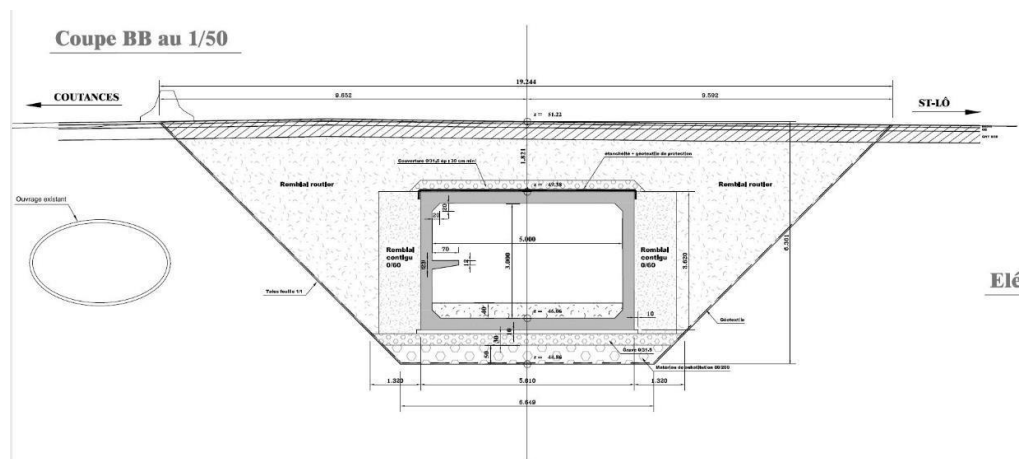


Construit à la fin des années 1970, le pont est situé sur les communes de Quibou, Canisy et Saint-Gilles, au lieu-dit « Le Pont de Terrette ». Il permet aux usagers de la RD 972 de franchir le cours d'eau « La Terrette ». Fin septembre, un affaissement de la route au-dessus de l'ouvrage d'art et une fragilisation importante de l'ouvrage d'art lui-même ont été constatés. Ces désordres ont conduit à mettre en place une déviation sur la RD972 et à programmer des travaux sans attendre.



L'actuel ouvrage, constitué d'une buse métallique de 2,2 m de hauteur et de 3,5 m de largeur, a été comblé et remplacé par un nouvel ouvrage à proximité, constitué d'un pont de 3 m de hauteur, 5 m de largeur et 31,6 m de longueur. Ces travaux ont permis de reconstituer le lit de la rivière et d'améliorer la continuité écologique du milieu, et ont été complétés par la mise en place d'abris à chauves-souris et d'un aménagement pour le passage des petits mammifères, dont la loutre.

Le démarrage des travaux de construction du nouvel ouvrage d'art a eu lieu le lundi 22 janvier 2024. La mise en place des 17 éléments préfabriqués, de 19,55 tonnes chacun, s'est déroulée les 14 et 15 février 2024 à l'aide d'une grue d'une capacité de 250 tonnes. La mise en œuvre des enrobés et les finitions sont en cours d'achèvement pour une réouverture à la circulation progressive du lundi 8 au mercredi 10 avril.



Déroulé du chantier :

- mise en place d'un batardeau amont et aval ;
- déblais : 3 300 m³ ;
- matériaux de carrière : 3 000 tonnes ;
- mise en œuvre de 17 éléments préfabriqués en béton armé de type « cadre » : (l) 5 m x (h) 3 m x (L) 31,78 m
- mise en place d'une protection en enrochement au niveau du talus afin d'éviter une érosion ;
- mise en place d'abris pour les chiroptères ;
- réalisation de la chaussée ;
- réouverture à la circulation.

Historique et phasage :

26 septembre 2023 : premiers désordres constatés et mise sous surveillance renforcée, fermeture à la circulation du sens Saint-Lô – Coutances et mise en place d'une déviation par l'ancienne route.

26 octobre 2023 : envoi de l'avis d'appel public à la concurrence

21 novembre 2023 : notification du marché à l'entreprise SPIE BATIGNOLLES VALERIAN

22 décembre 2023 : fermeture à la circulation du sens Coutances – Saint-Lô à la suite de l'aggravation des désordres

Du 15 au 19 janvier 2024 : travaux préparatoires

22 janvier 2024 : début des travaux

14 et 15 février 2024 : pose des éléments préfabriqués constituant le nouvel ouvrage

Fin février : intempéries bloquant le chantier pendant plusieurs jours

12 mars 2024 : mise en eau de l'ouvrage

29 mars 2024 : remblais amont et aval du terrain

Du 2 au 5 avril 2024 : mise en œuvre des enrobés par l'entreprise EUROVIA, pose des glissières et réalisation de la signalisation horizontale (peinture)

Un marché a été passé avec l'entreprise Spie Batignolles Valerian pour la réalisation de ces travaux pour un montant de 449 580 euros TTC. A cette somme s'ajoutent 150 000 euros pour la réalisation des

enrobés et 10 000 euros pour les finitions. Le coût total de ce chantier entièrement financé par le Département s'élève à 609 580 € TTC.